

Expéditeur: Magali TAPRET <magali.tapret@ffnatation.fr>

Date: 20 février 2014 15:54:05 UTC+1

Destinataire: Tous comités régionaux

Objet: Nagez Forme Santé

Répondre à: magali.tapret@ffnatation.fr

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Nous venons d'être sollicité par le Ministère en charge des sports qui souhaite savoir pour le 26 février quels sont les clubs qui mettent en œuvre l'activité Nagez Forme Santé ainsi que ceux qui vont bientôt créer une activité Nagez Forme santé.

Le but étant que le Ministère puisse en informer les Directions Régionales et Départementales afin que ces structures puissent être aidées.

Au niveau fédéral, nous avons recensé les clubs agréés Nagez Forme Santé, mais dans un souci de transmettre des données exactes, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer par retour la liste de vos clubs agréés Nagez Forme Santé ainsi que la liste des clubs qui prévoit la création prochaine de l'activité.

Nous vous rappelons que pour être agréé par la Fédération Française de Natation, le club doit disposer d'un éducateur fédéral Aqua Santé certifié.

Face à l'urgence de la demande, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre ces informations par retour de mail.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs les Présidents, en l'assurance de nos meilleurs sentiments sportifs.

Michel SAUGET,
Secrétaire Général

Juliette PUMAIN
Nagez Forme Santé

Michel SAUGET

Secrétaire Général

Fédération Française de Natation

14, rue Scandicci - 93508 Pantin Cedex

Tél. : +33 (0)1.41.83.87.11 - GSM : +33 (0)6.61.44.10.18 - FAX : +33 (0)1.41.83.87.70

18ème étage - bureau n° 16

[Suivez-nous sur facebook](#)

Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire